



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

05/07/2005: La politique de cohésion, plus que jamais l'instrument de la solidarité européenne - Margie Sudre, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

Le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg, a débattu ce mardi 5 juillet 2005 de la politique régionale européenne. Présidente de la Délégation des Députés européens UMP (Groupe PPE-DE, F), mais aussi Conseiller régional de La Réunion, Margie Sudre y a prononcé un plaidoyer en faveur de la politique de cohésion. Elle a réaffirmé son soutien à la proposition d'infliger des sanctions financières aux entreprises qui, ayant reçu des fonds européens, décident de délocaliser leurs activités, et s'est exprimée sur le Fonds spécial en faveur des régions ultra-périphériques et sur le Fonds européen pour la pêche. Son intervention:

"L'élargissement a conduit à l'accroissement de l'écart de développement économique et social des régions de l'Union. La politique de cohésion, valeur ajoutée incontestable pour l'ensemble des territoires européens, doit demeurer plus que jamais l'instrument de la solidarité européenne visant à réduire les disparités régionales. Je partage l'opposition des rapporteurs à toute modification de l'architecture d'ensemble de cette réforme, à toute renationalisation de la politique régionale, ou à toutes coupes drastiques dans les dépenses communautaires.

La proposition d'infliger des sanctions financières aux entreprises qui, ayant reçu des fonds européens, décident de délocaliser leurs activités est aujourd'hui devenue indispensable.

Par ailleurs, je remercie mes Collègues de la commission du Développement régional du Parlement européen pour le soutien ardent qu'ils ont apporté au Fonds spécial de 1,1 milliard d'euros en faveur des régions ultrapériphériques (RUP), ainsi qu'à la possibilité d'étendre exceptionnellement le champ d'intervention du FEDER afin de financer l'aide au fonctionnement dans ces régions, pour compenser, dans ces deux cas, les surcoûts liés à l'ultrapériphérie. En outre, je demande la pleine concrétisation de l'exigence contenue à l'article 299§2 du traité, prévoyant un traitement spécifique pour les RUP garantissant leur accès aux Fonds structurels, notamment pour celles d'entre elles dont les PIB dépasse déjà 75 % de la moyenne communautaire.

Concernant le Fonds européen pour la pêche, je suis heureuse de constater qu'un équilibre réel entre les préoccupations environnementales et les considérations socio-économiques a été atteint. La commission de la Pêche a accepté ma proposition visant à permettre le financement par le FEP des aides publiques destinées au renouvellement et à la modernisation de la flotte dans les régions ultrapériphériques. En effet, dans la plupart des RUP, l'activité de pêche est très récente et les ressources halieutiques encore riches ! Il serait impensable et contre-productif d'empêcher ce genre d'aides.

Je regrette toutefois que ma demande de maintien des aides publiques à la transformation pour les RUP aux taux actuel (75% et non 50% comme proposé) n'ait pas été retenue. Puisse le Conseil suivre la voie ouverte par le Parlement européen concernant cette réforme décisive et urgente pour tant de régions européennes !"

**Pour toute information: Margie Sudre, Député européen Tél: + 333 88 17 74 73
Antoine Ripoll Service de Presse PPE-DE Tél: + 32 475 85 62 90
Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>**